

FFC MONITEUR SPORTIF INITIATEUR KAYAK 2024

Informations générales

Référence de la formation : **CKI.2024.1**

Coordinateurs : **Annick De Vries / Paul Vanneste**

La formation se déroule en internat, au Centre ADEPS « Les 2 Oûtes », à Engreux, du lundi 28 octobre 2024 au vendredi 1^{er} novembre 2024.

La présence aux cours est obligatoire.

Les candidats doivent disposer de leur propre équipement individuel (gilet de sauvetage, casque, pagaie) et, dans la mesure du possible, de leur propre embarcation.

Le programme de la session pourra être modifié en cas de force majeure. Le cas échéant, les candidats inscrits seront prévenus personnellement.

Toutes les règles de sécurité Covid-19 si en vigueur aux dates de la formation seront scrupuleusement respectées par les responsables et encadrements. Les participants devront se plier aux instructions fournies.

a supprimé: ¶

Critères d'accès

L'âge minimum d'accès à la formation est de 16 ans au début de la formation.

Pour des raisons d'assurance, l'affiliation à un club membre de la Fédération Francophone de Canoë (ou membre d'une autre fédération de canoë-kayak dépendant de l'International Canoe Federation) est un prérequis indispensable pour une participation aux cours spécifiques. La liste des clubs affiliés à la FFC est disponible sur www.ffckayak.be.

Le candidat doit posséder un niveau technique au minimum équivalent à celui demandé pour le Pass PROgression Kayak 3 étoiles.

a supprimé: ¶

a supprimé: ¶

a supprimé: ¶

¶

Droits d'inscription et d'homologation

Les droits d'inscription et d'homologation s'élèvent à 100 €.

Ces droits couvrent la formation théorique et pratique par des formateurs brevetés et l'homologation du brevet par l'ADEPS

Procédure d'inscription

a supprimé: ¶

1. Renvoyer, avant le 1^{er} octobre 2024, la fiche d'inscription jointe, par courriel ou courrier postal, à l'adresse suivante :

[Annick De Vries](mailto:ffckayak.be@gmail.com)

Assistante administrative

[Paardenmarktstraat, 86](#) à [3080 Tervuren](#)

ffckayak.be@gmail.com

2. Effectuer, pour le 1^{er} octobre 2024 au plus tard, le paiement des droits d'inscription et d'homologation par un virement bancaire de 100 € au compte suivant :

IBAN : BE 77363115381742 BIC : BBRUBEBB

au nom de la Fédération Francophone de Canoë.

En communication de votre virement, veuillez indiquer votre nom et prénom ainsi que le code de la formation « CKI.2024.1 ».

La réception du paiement avale l'inscription définitive.

Renseignements additionnels

a supprimé: ¶

Pour tout renseignement complémentaire, prière de prendre contact avec le coordinateur de la formation :

Annick De Vries

0472 048 357

ffckayak.be@gmail.com

a mis en forme